

Jean-Baptiste André Godin à Louis Oudin-Leclère, 8 mars 1864

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (7)

Collation 2 p.(120r, 121v)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Louis Oudin-Leclère, 8 mars 1864, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 29/01/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/43074>

Copier

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Droits Familistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [8 mars 1864](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Oudin-Leclère, Louis \(1803-1885\)](#)

Lieu de destination Vervins (Aisne)

Description

Résumé Sur la séparation des époux Godin-Lemaire. Godin explique à Oudin-Leclère que sa femme a emporté toute sa correspondance avec elle et toutes les lettres qu'elle lui a écrites, mais que cette correspondance est irréprochable. Il invite Oudin-Leclère à tout dire à Jules Favre car il n'a rien à cacher. « Il est de tristes vérités à dire, mais l'absence presque complète de sentiments affectueux chez ma femme en est un ; elle ne s'attache qu'à ce qui s'accorde avec son amour propre et je ne vois pas comment elle ne se trouverait pas humiliée de revenir à moi. Malgré l'embarras où elle se trouve pour soutenir son procès, elle ne concevra autre chose que la force d'un jugement car mes ennemis ne cesseront de la flatter de façon à l'engager davantage dans les sentiments de haine qu'ils lui ont inoculé contre son fils et contre moi. »

Mots-clés

[Consultation juridique](#), [Procédure \(droit\)](#), [Relation Godin-Moret](#)

Personnes citées

- [Favre, Jules \(1809-1880\)](#)
- [Lemaire, Sophie Esther \(1819-1881\)](#)

Événements cités [Séparation des époux Godin et Lemaire \(1863-1877\)](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 15/09/2022

Dernière modification le 26/04/2023
